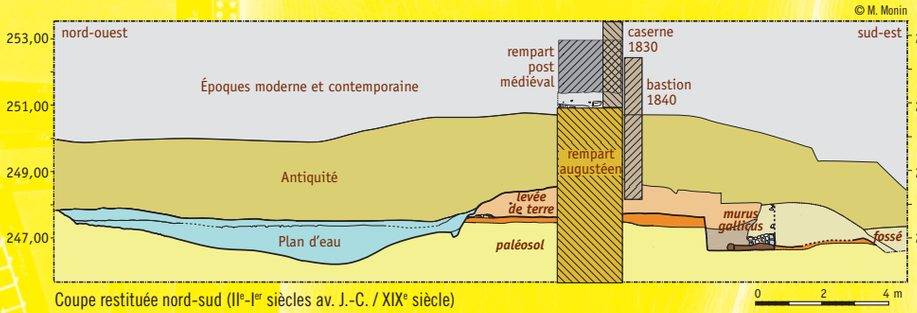

Coupe restituée nord-sud (II^e-I^er siècles av. J.-C. / XIX^e siècle)

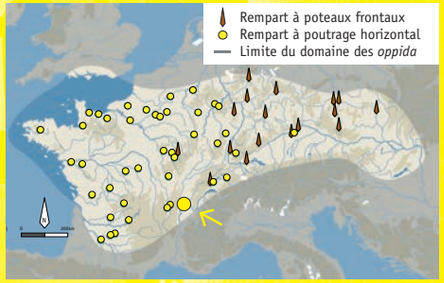

© M. Monin, d'après S. Fichtl

Carte de répartition des remparts celtiques

© M. Monin

Vue d'ensemble du *murus gallicus*

Cet ensemble daterait du second âge du Fer (II^e-I^er siècles av. J.-C.). Le plan d'eau creusé en arrière de la butte s'est colmaté progressivement dès la fin du I^er siècle av. J.-C.

La mise au jour de ce mur confirme l'existence d'une occupation suffisamment importante et puissante pour justifier l'édification d'un tel rempart. La découverte du *murus gallicus* constitue donc **une découverte majeure pour Lyon**, puisqu'elle renouvelle l'histoire de ses origines et permet de renforcer l'idée de l'existence d'un *oppidum* celtique à Lyon précédant la fondation de la colonie romaine. L'ouvrage vient ainsi compléter la carte de répartition des sites fortifiés gaulois d'Europe occidentale.

© N. Hirsch

Maquette de restitution du *murus gallicus*

Service archéologique de la Ville de Lyon – SAVL
10 rue Neyret – 69001 Lyon
archeologie@mairie-lyon.fr
www.archeologie.lyon.fr

clichés, plans et restitutions SAVL – conception graphique Perluette & BeauFixe

3

MARS 2018

PLACE ABBÉ LARUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture
VILLE DE LYON
l'habitat solidaire
SAHLMAS
Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré pour l'Action Sociale

plaquette_v4.indd 1-2
22/02/2018 08:19

© M. Monin

Vue générale du site depuis l'ouest

LES RÉSULTATS DES FOUILLES : LA FORTIFICATION GAULOISE

Sous les vestiges antiques, médiévaux et modernes, une fortification gauloise a été découverte à plus de 6 m de profondeur. Située dans la partie méridionale du site, elle adopte une orientation nord-ouest/sud-est qui a été reprise ensuite par le rempart romain, daté de l'époque augustéenne (fin Ier siècle av. J.-C. - début Ier siècle apr. J.-C.).

Suivi sur une trentaine de mètres, l'ouvrage est construit selon le schéma classique du ***murus gallicus***, décrit par César dans *La Guerre des Gaules*. Il appartient à la famille des remparts protohistoriques à poutrage horizontal et rampe arrière.

© Ph. Dessaint

Restitution du mode de construction du *murus*

L'ensemble de la structure s'ancre contre une levée de terre formant un **talus** artificiel. La construction du talus a nécessité une excavation importante à l'arrière de la butte, à l'intérieur de la zone d'habitation. Cette cavité s'est peu à peu commuée en un petit plan d'eau.
La sépulture d'un chien a été retrouvée dans les niveaux antérieurs à l'installation de l'ouvrage. L'étude archéozoologique de l'animal montre qu'il s'agit d'un chien totalement conforme au format des chiens gaulois tant par sa hauteur au garrot (52 cm) que par son type crânien et la gracilité de ses membres.

Le *murus* se présente sous la forme d'un **maillage de traverses en bois**, sommairement dégrossies, fixées entre elles par des clous en fer droits ou coudés. Les caissons formés entre les poutres sont comblés par un remblai limoneux prélevé sur place. Il ne reste des poutres que leur empreinte imprimée dans le terrain, le bois s'étant complètement décomposé au cours des siècles.

Le **parement**, qui habille l'ouvrage sur sa face visible, est constitué de blocs de gneiss équarris organisés en pierres sèches, c'est-à-dire sans aucun liant. Les pierres sont disposées à plat, méthodiquement, de façon à former un parement le plus régulier possible. Celui-ci s'appuie contre un blocage de gros galets qui vient maintenir l'ensemble de la construction. La hauteur initiale de l'ouvrage devait probablement atteindre les 4 ou 5 mètres. La façade du *murus* est construite avec une roche locale, désignée sous le terme d'anatexite, qui forme la majeure partie du Plateau lyonnais.

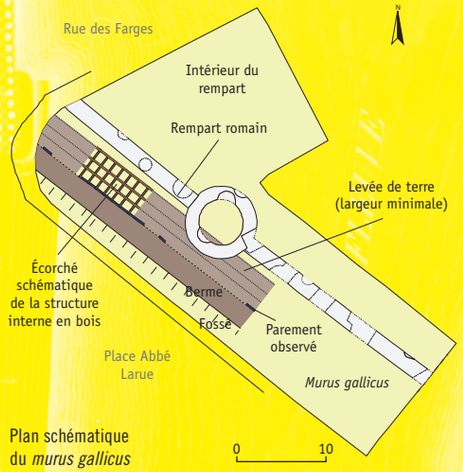

Plan schématique du *murus gallicus*

© Ph. Dessaint

© M. Monin

Croisement de négatifs de poutres

Parement en pierres sèches du *murus gallicus*

© Ph. Dessaint

La présence d'un **fossé**, creusé dans la berme longeant le *murus*, souligne le caractère défensif de la fortification. Les données environnementales montrent qu'il pourrait s'agir d'un talus herbeux et rocailleux à pelouse sèche, ce qui suggère un entretien régulier de ses abords.

plaquette_v4.indd 3-4 22/02/2018 08:19